

Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité

Répertoire
de la
pratique
du
Conseil de sécurité

Supplément 1972-1974



NATIONS UNIES

New York, 1983

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ST/PSCA/1/Add.7

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

Numéro de vente : F.79.VII.1

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
Introduction générale	xi
Notes explicatives	xii
Chapitre premier. — Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité	
NOTE LIMINAIRE	3
PREMIÈRE PARTIE. — RÉUNIONS (ARTICLES 1 ^{er} À 5)	
Note	3
**1. Débats relatifs à l'adoption ou à l'amendement des articles 1 ^{er} à 5	3
2. Cas spéciaux concernant l'application des articles 1 ^{er} à 5	3
DEUXIÈME PARTIE. — REPRÉSENTATION ET VÉRIFICATION DES POUVOIRS (ARTICLES 13 À 17)	
Note	4
**1. Débats relatifs à l'adoption ou à l'amendement des articles 13 à 17 ...	4
2. Cas spéciaux concernant l'application des articles 13 à 17	4
TROISIÈME PARTIE. — PRÉSIDENTE (ARTICLES 18 À 20)	
Note	5
**1. Débats relatifs à l'adoption ou à l'amendement des articles 18 à 20 ...	5
2. Cas spéciaux concernant l'application des articles 18 à 20	5
QUATRIÈME PARTIE. — SECRÉTARIAT (ARTICLES 21 À 26)	
Note	6
**1. Débats relatifs à l'adoption ou à l'amendement des articles 21 à 26 ...	6
2. Cas spéciaux concernant l'application des articles 21 à 26	6
CINQUIÈME PARTIE. — CONDUITE DES DÉBATS (ARTICLES 27 À 36)	
Note	8
**1. Débats relatifs à l'adoption ou à l'amendement des articles 27 à 36 ...	8
2. Cas spéciaux concernant l'application des articles 27 à 36	8
SIXIÈME PARTIE. — VOTE (ARTICLE 40)	
Note	14
SEPTIÈME PARTIE. — LANGUES (ARTICLES 41 À 47)	
Note	15
1. Débats relatifs à l'adoption ou à l'amendement des articles 41 à 47 ...	15
**2. Cas spéciaux concernant l'application des articles 41 à 47	15
HUITIÈME PARTIE. — PUBLICITÉ DES SÉANCES, PROCÈS-VERBAUX (ARTICLES 48 À 57)	
Note	16
**1. Débats relatifs à l'adoption ou à l'amendement des articles 48 à 57 ...	16
2. Cas spéciaux concernant l'application des articles 48 à 57	16
**NEUVIÈME PARTIE. — ANNEXE AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR PROVISOIRE	
	16
Chapitre II. — Ordre du jour	
NOTE LIMINAIRE	19
**PREMIÈRE PARTIE. — DÉBATS RELATIFS À L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ...	19
**DEUXIÈME PARTIE. — L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE	19
TROISIÈME PARTIE. — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (ARTICLE 9)	
Note	19
A. — Procédure de vote concernant l'adoption de l'ordre du jour	20
1. Votes sur des points déterminés de l'ordre du jour provisoire ...	20
**2. Votes sur des propositions tendant à fixer ou à modifier l'ordre des questions	22
**3. Votes sur l'adoption de l'ensemble de l'ordre du jour	22

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Pages

**B. — Débats concernant :	
**1. Les conditions requises pour l'inscription d'une question à l'ordre du jour	22
**2. L'effet de l'inscription d'une question à l'ordre du jour	22
C. — Autres délibérations concernant l'adoption de l'ordre du jour	
**1. Ordre de la discussion des points de l'ordre du jour	22
2. Portée des questions inscrites à l'ordre du jour eu égard à celle de la discussion	22
**3. Libellé des points de l'ordre du jour	22
**4. Ajournement de l'examen des points de l'ordre du jour	22
5. Priorité de la décision relative à l'adoption de l'ordre du jour ...	22
QUATRIÈME PARTIE. — L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DONT LE CONSEIL DE SÉCURITÉ EST SAISI (ARTICLES 10 ET 11)	
Note	23
**A. — Article 10	23
B. — Article 11	23
1. Maintien ou suppression de questions énumérées dans les exposés succincts du Secrétaire général concernant les questions dont le Conseil de sécurité est saisi	23
2. Débats du Conseil de sécurité concernant le maintien ou la suppression de questions inscrites à l'ordre du jour	26
 Chapitre III. — Participation aux délibérations du Conseil de sécurité	
NOTE LIMINAIRE	29
PREMIÈRE PARTIE. — CONDITIONS DANS LESQUELLES DES INVITATIONS À PARTICIPER AUX DÉBATS PEUVENT ÊTRE ADRESSÉES	
Note	29
**A. — Cas de personnes invitées à titre individuel	29
B. — Cas de représentants d'organes ou d'organes subsidiaires de l'ONU ..	29
C. — Cas d'Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies	30
1. Lorsque l'Etat Membre a appelé l'attention du Conseil de sécurité sur :	
a) Une question conformément au paragraphe 1 de l'Article 35 de la Charte	30
**b) Dans le cas d'Etats Membres de l'ONU en tant que représentants d'organisations internationales autres que l'Organisation des Nations Unies	32
**c) Une question qui n'est ni un différend ni une situation	32
2. Lorsque les intérêts d'un Etat Membre ont été considérés comme étant spécifiquement en cause	32
a) Invitations à participer aux discussions sans droit de vote ..	32
**b) Invitation à présenter des exposés écrits	36
**3. Invitations refusées	36
D. — Cas d'Etats non membres et autres invitations	36
**1. Invitations prévues à l'Article 32 de la Charte	36
2. Invitations prévues à l'article 39 du règlement intérieur provisoire	36
**3. Invitations non prévues à l'Article 32 de la Charte ou à l'article 39 du règlement intérieur provisoire	37
**4. Invitations refusées	37
**DEUXIÈME PARTIE. — ETUDE DES TERMES ET DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 32 DE LA CHARTE	37
TROISIÈME PARTIE. — PROCÉDURE AYANT TRAIT À LA PARTICIPATION DE REPRÉSENTANTS INVITÉS	
Note	37
**A. — Phase des débats durant laquelle les Etats Membres invités peuvent être entendus	37
**B. — Durée de la participation	37

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Pages</i>
**C. — Limitations de procédure	37
**1. Ordre dans lequel les représentants sont invités à prendre la parole	37
**2. Dépôt de motions d'ordre par des représentants invités	37
**3. Dépôt de propositions ou projets de résolution par des représentants invités	37
**D. — Limitations touchant les questions que les représentants invités peuvent discuter	37
**1. Adoption de l'ordre du jour	37
**2. Envoi d'invitations	37
**3. Renvoi à une date ultérieure de l'étude d'une question	37
**4. Autres questions	37
**E. — Conséquences de l'envoi d'invitations	37
Chapitre IV. — Vote	
NOTE LIMINAIRE	41
PREMIÈRE PARTIE. — DISTINCTION ENTRE LES QUESTIONS DE PROCÉDURE ET LES AUTRES QUESTIONS	
A. — Cas où le vote a indiqué qu'il s'agissait d'une question de procédure ..	41
1. Inscription d'une question à l'ordre du jour	41
** 2. Ordre des questions inscrites à l'ordre du jour	41
** 3. Ajournement de l'examen d'un point de l'ordre du jour	41
** 4. Suppression d'un point de la liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi	41
** 5. Décisions du Président du Conseil de sécurité	41
** 6. Suspension d'une séance	41
7. Ajournement d'une séance	41
** 8. Invitation à participer aux débats	41
** 9. Conduite des débats	41
**10. Convocation d'une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale	41
B. — Cas où le vote a indiqué qu'il ne s'agissait pas d'une question de procédure	42
1. Cas relatifs à des questions examinées par le Conseil de sécurité en sa qualité d'organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales	42
2. Cas relatifs à d'autres questions examinées par le Conseil de sécurité	42
a) Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies	42
**b) Nomination du Secrétaire général	42
**DEUXIÈME PARTIE. — DÉBATS DU CONSEIL DE SÉCURITÉ TOUCHANT LE VOTE SUR LE POINT DE SAVOIR SI LA QUESTION CONSIDÉRÉE ÉTAIT OU NON UNE QUESTION DE PROCÉDURE AU SENS DU PARAGRAPHE 2 DE L'ARTICLE 27 DE LA CHARTE	
**A. — Débats du Conseil de sécurité dans les cas de vote sur la « question préliminaire »	42
**B. — Débats concernant les procédures relatives au vote sur la « question préliminaire »	42
**1. Examen de l'ordre dans lequel il y a lieu de mettre aux voix la question elle-même et la question de savoir si elle relève de la procédure	42
**2. Débats sur le point de savoir si la décision établissant qu'une question relève de la procédure constitue elle-même une décision de procédure	42
**3. Débats concernant le recours à l'article 30 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité pour déterminer si une question relève de la procédure	42

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Pages

TROISIÈME PARTIE. — L'ABSTENTION, LA NON-PARTICIPATION ET L'ABSENCE EU ÉGARD AUX DISPOSITIONS DU PARAGRAPHE 3 DE L'ARTICLE 27 DE LA CHARTE	
A. — Abstention obligatoire	43
**1. Cas où l'abstention de membres était motivée par la réserve inscrite au paragraphe 3 de l'Article 27	43
2. Débats concernant l'abstention en vertu de la réserve inscrite au paragraphe 3 de l'Article 27	43
B. — Abstention volontaire, non-participation ou absence eu égard au paragraphe 3 de l'Article 27	43
1. Quelques cas où l'abstention ou la non-participation de membres permanents a été motivée par d'autres raisons que la réserve inscrite au paragraphe 3 de l'Article 27	43
**2. Débats concernant la pratique de l'abstention volontaire, de la non-participation ou de l'absence de membres permanents, eu égard au paragraphe 3 de l'Article 27	44
 Chapitre V. — Organes subsidiaires du Conseil de sécurité	
NOTE LIMINAIRE	47
PREMIÈRE PARTIE. — CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES LE CONSEIL DE SÉCURITÉ A CRÉÉ DES ORGANES SUBSIDIAIRES OU DANS LESQUELLES IL A ÉTÉ PROPOSÉ D'EN CRÉER	
Note	47
A. — Organes subsidiaires appelés à se réunir hors du Siège de l'Organisation pour la commodité de leurs travaux	49
1. Organes subsidiaires créés	49
2. Organes subsidiaires dont la création a été proposée mais qui n'ont pas été créés	52
B. — Organes subsidiaires non appelés à se réunir hors du Siège de l'Organisation pour la commodité de leurs travaux	52
1. Organes subsidiaires créés	52
2. Organes subsidiaires dont la création a été proposée mais qui n'ont pas été créés	53
DEUXIÈME PARTIE. — DÉBATS RELATIFS AUX PROCÉDURES CONCERNANT LES ORGANES SUBSIDIAIRES	
Note	53
**A. — Débats relatifs à la procédure de création d'organes subsidiaires	53
**B. — Débats relatifs à la procédure de consultation entre les membres permanents	53
**C. — Débats relatifs à la procédure de délégation de pouvoirs	53
D. — Débats relatifs à la procédure de modification d'un mandat	53
**E. — Débats relatifs à la procédure mettant fin à un mandat	54
 Chapitre VI. — Relations avec les autres organes de l'ONU	
NOTE LIMINAIRE	57
PREMIÈRE PARTIE. — RELATIONS AVEC L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	
Note	57
A. — Pratique et méthodes ayant trait à l'Article 12 de la Charte	57
**B. — Pratique et méthodes ayant trait à la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale	58
**C. — Renvoi à l'Assemblée générale en vertu de la résolution 377 A (V) d'une question examinée par le Conseil de sécurité	58
**D. — Pratique et méthodes ayant trait aux Articles de la Charte prévoyant des recommandations du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale ..	58
**1. Nomination du Secrétaire général	58
**2. Conditions d'adhésion au Statut de la Cour internationale de Justice	58
**3. Conditions dans lesquelles des Etats non membres de l'ONU mais parties au Statut de la Cour internationale de Justice peuvent participer à l'amendement du Statut	58

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Pages

**4. Conditions auxquelles un Etat non membre, partie au Statut, peut prendre part à l'élection des membres de la Cour internationale de Justice	58
E. — Pratique et méthodes ayant trait à l'élection de membres de la Cour internationale de Justice	58
F. — Relations avec les organes subsidiaires créés par l'Assemblée générale	59
G. — Recommandations adressées par l'Assemblée générale sous forme de résolutions	61
H. — Rapports du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale	62
**DEUXIÈME PARTIE. — RELATIONS AVEC LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ...	62
TROISIÈME PARTIE. — RELATIONS AVEC LE CONSEIL DE TUTELLE	
**A. — Procédure suivie en vertu du paragraphe 3 de l'Article 83 pour l'application des Articles 87 et 88 de la Charte aux zones stratégiques sous tutelle	62
B. — Communication de questionnaires et rapports au Conseil de sécurité par le Conseil de tutelle	62
**QUATRIÈME PARTIE. — RELATIONS AVEC LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE	62
**CINQUIÈME PARTIE. — RELATIONS AVEC LE COMITÉ D'ÉTAT-MAJOR	62

Chapitre VII. — Pratiques relatives aux recommandations adressées à l'Assemblée générale en ce qui concerne les Membres de l'Organisation des Nations Unies

NOTE LIMINAIRE	65
PREMIÈRE PARTIE. — TABLEAU DES DEMANDES D'ADMISSION (1972-1974) ET DES MESURES PRISES À LEUR SUJET PAR LE CONSEIL DE SÉCURITÉ ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	
Note	65
A. — Demandes d'admission recommandées par le Conseil de sécurité	65
B. — Demandes d'admission qui n'ont pas obtenu la recommandation du Conseil de sécurité	65
C. — Discussion de la question au Conseil de 1972 à 1974	65
D. — Demandes d'admission en suspens au 1 ^{er} janvier 1972	66
E. — Demandes d'admission présentées entre le 1 ^{er} janvier 1972 et le 31 décembre 1974	66
F. — Votes au Conseil de sécurité (1972-1974) sur des projets de résolution et des amendements concernant des demandes d'admission à l'Organisation des Nations Unies	66
G. — Votes à l'Assemblée générale (1972-1974) sur les projets de résolution concernant des recommandations du Conseil de sécurité pour l'admission à l'Organisation des Nations Unies	67
DEUXIÈME PARTIE. — DÉBATS RELATIFS À L'ADOPTION OU À L'AMENDEMENT DES ARTICLES 58, 59 ET 60 DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR PROVISOIRE	
Note	67
TROISIÈME PARTIE. — PRÉSENTATION DES DEMANDES D'ADMISSION	
Note	68
QUATRIÈME PARTIE. — RENVOI DES DEMANDES D'ADMISSION AU COMITÉ D'ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES	
Note	68
A. — Avant la présentation d'une recommandation ou d'un rapport à l'Assemblée générale	68
1. Demandes d'admission renvoyées au Comité par le Président ...	68
**2. Demandes d'admission renvoyées au Comité par décision du Conseil de sécurité	69
**3. Demandes d'admission examinées par le Conseil de sécurité sans renvoi au Comité	69
4. Demandes d'admission examinées de nouveau par le Conseil de sécurité après renvoi au Comité	69

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Pages</i>
**B. — Après renvoi de la demande d'admission au Conseil de sécurité par l'Assemblée générale pour nouvel examen.....	69
**CINQUIÈME PARTIE. — PROCÉDURE SUIVIE PAR LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DANS L'EXAMEN DES DEMANDES D'ADMISSION	
**A. — Examen des demandes d'admission.....	69
**1. Ordre d'examen des demandes d'admission.....	69
**2. Documentation présentée au Conseil de sécurité.....	69
**B. — Votes sur les demandes d'admission.....	69
**SIXIÈME PARTIE. — RÔLE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET RÔLE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ.....	69
SEPTIÈME PARTIE. — PRATIQUES RELATIVES À L'APPLICABILITÉ DES ARTICLES 5 ET 6 DE LA CHARTE	
Note.....	69
 Chapitre VIII. — Examen des questions relevant de la responsabilité du Conseil à l'égard du maintien de la paix et de la sécurité internationales	
NOTE LIMINAIRE.....	75
PREMIÈRE PARTIE. — TABLE ANALYTIQUE DES MESURES ADOPTÉES PAR LE CONSEIL DE SÉCURITÉ	
Note.....	76
DEUXIÈME PARTIE. — EXAMEN DES QUESTIONS RELATIVES À L'AFRIQUE DONT LE CONSEIL DE SÉCURITÉ EST ACTUELLEMENT SAISI ET APPLICATION DES RÉSOLUTIONS PERTINENTES DU CONSEIL.....	84
Question du conflit racial en Afrique du Sud résultant de la politique d' <i>apartheid</i> du Gouvernement de la République sud-africaine.....	95
La situation en Rhodésie du Sud.....	95
La situation au Moyen-Orient.....	107
La situation à Chypre.....	136
La situation en Namibie.....	149
Plainte du Sénégal.....	157
Question concernant la situation dans les territoires sous administration portugaise.....	159
Plainte de la Zambie.....	163
Examen des mesures propres à maintenir et à renforcer la paix et la sécurité internationales en Amérique latine, conformément aux dispositions et aux principes de la Charte.....	169
Plainte de Cuba.....	177
Plainte de l'Iraq.....	179
Rapports entre l'Organisation des Nations Unies et l'Afrique du Sud.....	181
 Chapitre IX. — Décisions prises dans l'exercice d'autres fonctions et pouvoirs	
Note.....	187
SITUATION CRÉÉE PAR L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'INCIDENTS IMPLIQUANT LE DÉTOURNEMENT D'AÉRONEFS COMMERCIAUX.....	187
 Chapitre X. — Examen des dispositions du Chapitre VI de la Charte	
NOTE LIMINAIRE.....	191
PREMIÈRE PARTIE. — EXAMEN DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 33 DE LA CHARTE	
Note.....	191
DEUXIÈME PARTIE. — EXAMEN DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 34 DE LA CHARTE	
Note.....	196
TROISIÈME PARTIE. — EXAMEN DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 35 DE LA CHARTE	
Note.....	198

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Pages</i>
Tableau récapitulatif des questions soumises au Conseil de sécurité en 1972, 1973 et 1974	200
QUATRIÈME PARTIE. — EXAMEN DES DISPOSITIONS DES ARTICLES 36, 37 ET 38 ET DU CHAPITRE VI EN GÉNÉRAL	
Note	206
 Chapitre XI. — Examen des dispositions du Chapitre VII de la Charte	
NOTE LIMINAIRE	209
PREMIÈRE PARTIE. — EXAMEN DES DISPOSITIONS DES ARTICLES 39 À 42 DE LA CHARTE	
Note	210
DEUXIÈME PARTIE. — EXAMEN DES DISPOSITIONS DES ARTICLES 43 À 47 DE LA CHARTE	
Note	212
TROISIÈME PARTIE. — EXAMEN DES DISPOSITIONS DES ARTICLES 48 À 51 DE LA CHARTE	
Note	212
QUATRIÈME PARTIE. — EXAMEN DES DISPOSITIONS DU CHAPITRE VII EN GÉNÉRAL	
Note	214
 Chapitre XII. — Examen des dispositions d'autres articles de la Charte	
NOTE LIMINAIRE	217
PREMIÈRE PARTIE. — EXAMEN DES DISPOSITIONS DU PARAGRAPHE 2 DE L'ARTICLE PREMIER DE LA CHARTE	
Note	217
DEUXIÈME PARTIE. — EXAMEN DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2 DE LA CHARTE	
A. — Paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte	
Note	218
B. — Paragraphe 5 de l'Article 2 de la Charte	
Note	223
C. — Paragraphe 6 de l'Article 2 de la Charte	
Note	224
D. — Paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte	
Note	225
TROISIÈME PARTIE. — EXAMEN DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 24 DE LA CHARTE	
Note	225
QUATRIÈME PARTIE. — EXAMEN DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 25 DE LA CHARTE	
Note	226
CINQUIÈME PARTIE. — EXAMEN DES DISPOSITIONS DU CHAPITRE VIII DE LA CHARTE	
Note	227
**SIXIÈME PARTIE. — EXAMEN DES DISPOSITIONS DU CHAPITRE XII DE LA CHARTE	227
SEPTIÈME PARTIE. — EXAMEN DES DISPOSITIONS DU CHAPITRE XVI DE LA CHARTE	
Note	227
**HUITIÈME PARTIE. — EXAMEN DES DISPOSITIONS DU CHAPITRE XVII DE LA CHARTE	228
Index	229



